

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026-2027 LYCEE GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

IMPORTANT

Les documents concernant l'année 2025/2026 stockés sur ECOLE DIRECTE doivent être sauvegardés dès à présent.

Madame, Monsieur,

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant les mardis 1ers et mercredi 2 septembre 2026 selon les niveaux.

Afin de faciliter sa rentrée, vous trouverez ci-joint quelques informations pratiques.

Pour permettre aux professeurs principaux d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de procéder à l'ensemble des formalités administratives, les horaires de rentrée seront les suivants :

Mardi 1^{er} septembre 2026	
Secondes Générales, Technologiques et Professionnelles.	13h30 - 17h00
Mercredi 2 septembre 2026	
Premières Générales, Technologiques et Professionnelles.	09h30 - 12h00
Terminales Générales, Technologiques et Professionnelles.	13h30 - 16h00

Les cours débuteront le jeudi 3 septembre 2026.

RESTAURATION

Pour les lycéens, la restauration débutera à partir du jeudi 3 septembre pour tous les niveaux.

Au Lycée, les élèves ont accès à un service de restauration rapide dont la vente se fait à l'unité, aucune inscription à l'année n'est imposée. Les jeunes auront accès à une restauration Click&Collect, accessible grâce à un porte-monnaie rechargeable sur votre espace Ecole Directe et pourront précommander leur repas via l'application.

La cafeteria est ouvert de 08h15 à 16h15

L'espace de restauration est ouvert durant la récréation de 10h05 puis de 11h20 à 13h45

TENUES OBLIGATOIRES :

Au Lycée (entrée en seconde) : votre enfant entre au Lycée, le port du Sweat “La Salle Saint Denis” est obligatoire lors des événements occasionnels. Un sweat sera remis à votre enfant à la rentrée, il sera facturé au prix de 25 €, et apparaîtra sur votre première facture.

RESPECT-SECURITE

Notre établissement est un lieu d’enseignement, mais aussi d’éducation au respect de soi et d’autrui. La charte éducative doit être lue avec attention avec votre enfant et signée numériquement (sur Ecole Directe) le soir de la rentrée (ou dès réception de vos codes Ecole Directe pour les nouveaux entrants).

Pour la sécurité de vos enfants et des biens matériels, l’établissement est équipé d’un système de vidéo-surveillance. En cas de dégradation de matériel causée par un élève, la famille sera facturée en fonction de la valeur du dommage et du préjudice subi.

REMISE DE DOCUMENTS

Plusieurs documents importants pourront être remis à votre enfant durant les premiers jours de rentrée. Nous vous remercions de bien vouloir vérifier avec lui les informations transmises. L’emploi du temps, susceptible d’évoluer au cours des premières semaines, sera remis aux élèves le jour de la rentrée.

La constitution des classes répond en priorité à des impératifs pédagogiques. Notre priorité est de constituer des groupes équilibrés afin d’offrir à chaque élève les meilleures conditions d’apprentissage et de garantir un climat de travail serein pour les équipes pédagogiques.

Aucune demande de changement de classe ne sera prise en compte

MANUELS et PHOTO

LES PHOTOS individuelles et de classes seront prises le mardi 1er pour les secondes et le lundi 7 septembre pour premières et terminales.

LES MANUELS seront distribués selon le planning ci-dessous et **devront être couverts** pour le **lundi 7 septembre** et maintenus en bon état.

Au Lycée : les livres sont prêtés par le Conseil Régional d’Ile de France. Si un ou plusieurs livres ne sont pas restitués ou dans le cas d’une dégradation trop importante par votre enfant provoquant **une mise au rebus** d’un ou plusieurs livres, le montant sera facturé à la famille. Les cahiers d’activités pédagogiques consommables seront commandés par l’établissement et facturés.

Remise des manuels Lycée Général et Technologique :

- 2nde : jeudi 3 septembre (pendant les cours)
- 1^{ère} : mercredi 2 septembre entre 10h10 et 12h50
- Terminale : mercredi 2 septembre entre 14h10 et 16h50

ASSOCIATION SPORTIVE

L’association sportive fonctionne tous les jours de 12h15 à 13h10 pour les élèves du lycée. Les demandes d’inscription se font directement en ligne sur le site de l’établissement.

REUNIONS DE PARENTS

- Réunion 2ndes **OBLIGATOIRE** de rentrée puis rencontre par classe avec les professeurs-principaux :
 - ✓ Mercredi 9 septembre 2026 à 18h.
- Visioconférence de rentrée pour les premières et terminales :
 - ✓ Jeudi 3 septembre 2026 à 18h.
- Rencontre individuelles parents / professeurs :
 - ✓ 1ères et terminales : jeudi 7 janvier 2027
 - ✓ 2ndes : jeudi 14 janvier 2027
- Une réunion d'information Parcoursup pour les Terminales Générales, Technologiques et Professionnelles pour les parents aura lieu début janvier.

CARNET DE LIAISON

Nous sommes passés au carnet de liaison numérique : **il n'y a plus de carnet de liaison papier sur l'ensemble de l'établissement**. Toutes les démarches passent par le site **Ecole Directe** : il est donc extrêmement important que **chaque parents et les élèves utilisent leurs comptes respectifs (les comptes doivent bien être séparés), et les consultent régulièrement**.

Vous pourrez :

- Demander un rendez-vous à un enseignant/un responsable,
- Remplir une autorisation d'absence,
- Echanger avec un enseignant/un responsable,
- Consulter les documents liés à la scolarisation
- Justifier et/ou prévenir d'une absence
- Autoriser votre enfant à sortir avant la fin des cours
- Consulter l'emploi du temps mis à jour en temps réel.

Des ateliers d'initiation à l'utilisation du carnet de correspondance numérique seront organisés à la rentrée afin de vous aider à prendre en main cet outil.

Attention! L'accès à l'établissement sera conditionné à la présentation de la carte de lycéen **2026-2027**. Elle sera distribuée à la rentrée, aux alentours de la mi-septembre. **En attendant et pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, merci de bien vouloir apporter votre carte 2025/2026.**

En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée 10€ à la famille.

FORMATION HUMAINE, SPIRITUELLE ET RELIGIEUSE

Pour les familles ayant déjà manifesté au moment de la réinscription la volonté d'inscrire leur enfant aux séances de KT, vous recevrez un message école directe vous demandant de confirmer ou d'infirmier votre choix. Vous aurez également la possibilité d'inscrire votre enfant dans la première quinzaine de septembre via école directe.

BOURSES SCOLAIRES

L'établissement est habilité de plein droit à recevoir des **boursiers nationaux**. Cette habilitation concerne toutes les classes. Les candidats admis à poursuivre leurs études dans notre établissement devront faire une demande de transfert de bourse à la direction de leur ancienne école et signaler leur situation à notre service comptabilité des familles.

SANTÉ

Les élèves présentant des difficultés de santé doivent le signaler dès le jour de la rentrée par un courrier adressé au Directeur Adjoint à la vie scolaire. Il sera votre interlocuteur pour l'établissement ou le renouvellement d'un PAI d'une durée d'un an renouvelable.

Pour les élèves bénéficiant d'un PAI au titre d'une allergie alimentaire souhaitant apporter leur panier repas, un forfait annuel de 450 euros sera appliqué sur la facture familiale.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Départs :

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, les familles doivent s'adresser aux secrétariats de direction pour un rendez-vous avec le Directeur Adjoint.

Modifications de coordonnées :

Tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile ou professionnel y compris de portable et de courriel) en cours d'année scolaire doit être modifié sur **Ecole Directe** et signalé au secrétariat élève des lycées.

ECOLE DIRECTE

Cette plateforme, mise à disposition des familles et des élèves, permet de :

- **Communiquer** avec les équipes pédagogiques,
- **Consulter et télécharger** les résultats scolaires (bulletins, relevés de notes),
- **Consulter et télécharger** les documents administratifs (factures, certificats scolaires...),
- **Consulter et justifier** les absences, les retards, les sanctions concernant l'élève.

Les codes d'accès de cette année, **obligatoire et différents pour chaque parents et élèves**, restent valides. Seules les nouvelles familles recevront, en début d'année, des codes de première identification. Si vous n'avez pas eu vos codes de 1ere connexion, vous pouvez en faire la demande en envoyant un mail à support.ecoledeirecte@lasallesaintdenis.com

Il est fortement conseillé de télécharger et archiver par la famille, les documents déposés sur Ecole Directe de l'année 2025-2026. **Les duplicatas seront payants.**

CALENDRIER LYCEE

- ✓ Fin de trimestre au lycée général et technologique :
 - T1 : le jeudi 26 novembre 2026
 - T2 : le jeudi 4 mars 2027
 - T3 : le vendredi 21 mai 2027 (seconde et terminale) et le 28 mai 2027 (premières)

- ✓ Fin de semestre au lycée professionnel :
 - Demi-semestre 1 : le vendredi 16 octobre 2026
 - Semestre 1 secondes et premières : le vendredi 4 décembre 2026
 - Semestre 1 terminales : le vendredi 5 février 2027
 - Demi-semestre 2 : le vendredi 2 avril 2027
 - Semestre 2 : le vendredi 4 juin 2027

- ✓ Journées Portes Ouvertes :
 - Samedi 21 novembre 2026
 - Samedi 20 mars 2027

- ✓ Dates de stages :
 - Terminales Bac Professionnel : du 9 novembre au 18 décembre 2026
 - 1ères Bac Professionnel : du 11 janvier au 5 février et du 31 mai au 25 juin 2027
 - 2ndes Bac Professionnel : du 10 mai au 25 juin 2027
 - 2ndes Générale : du 14 au 25 juin 2027 (à confirmer).

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances et restons à votre disposition.

Jonathan Alonso, Directeur adjoint du Lycée

Raphaëlle Hannezo, Cheffe d'établissement
coordinatrice